

CHARTRE DU LICENCIÉ G.V.

Je mets ma carte d'adhérent(e) en évidence avant le début des cours

J'arrive à l'heure au cours

Dans un souci d'hygiène, et pour protéger les tapis, je me munis d'une serviette ou d'un linge

Pour m'hydrater, je me munis d'une bouteille d'eau (il est recommandé de boire pendant tout effort physique)

J'évite de perturber les cours par des bavardages ou manifestations intempestives (i.e. : évitez la présence de vos enfants) ; un minimum de concentration est nécessaire afin d'exécuter correctement les exercices.

Je n'oublie pas de fermer mon téléphone portable.

Selon le site, je me déchausse ou change de chaussures avant de pénétrer dans la salle de sport.

Je respecte le matériel en le rangeant après usage sans « l'emprunter » pour un usage personnel

Je suis convivial(e) avec l'animatrice et les autres adhérents

Acceptation absence animateur

En cas d'absence d'un animateur, un **cours de substitution** sera mis en place dans la mesure du possible, sans que celui-ci soit forcément à l'identique (ex : Pilates remplacé par de la gym douce, etc..) à l'exception de **l'aquagym**, sans qu'il soit possible de l'opposer à l'association.

Si aucun animateur n'est en capacité d'assurer le remplacement, le cours est annulé et, dans la mesure du possible, l'information publiée sur notre site www.gvclichy.fr et/ou notre page FB @gvdeclichy